

Image not found or type unknown



Démarche à faire suite à un accident dans une salle appartenant à

Par **ponard**, le **08/01/2008** à **17:32**

Le 30 aout 2007 je vais comme toute les semaines à mon entrainement de badminton dans une salle appartenant à ma ville. En reculant sur le terrain je me prends la cheville dans une plinthe deffectueuse et je tombe. Le lendemain je suis oppéré pour une triple fracture de la cheville et une luxation du tibia. Aujourd'hui au bout de plus de 4 mois d'arrêt de travail (et encore pour un certain temps...), l'assureur de ma ville m'apprends qu'il ne prendrons pas en charge mon accident. DoNc pourriez-vous m'indiquer les démarches à faire? Merci d'avance.
Romain PONARD